



La Feuille du Fays

Bulletin Municipal de Cornillon-en-Trièves
Janvier 2026



- | | |
|-------------------------------|-------|
| ● Le mot du maire | p. 2 |
| ● Près de chez vous | p. 3 |
| ● Animaux divers | p. 7 |
| ● Le coût des animaux | p. 10 |
| ● Travaux et projets | p. 14 |
| ● Festivités et réjouissances | p. 19 |
| ● Histoire et patrimoine | p. 21 |
| ● Jeux et divertissements | p. 24 |

- MAIRIE
- 1 route de Grand Oriol
- 38710 Cornillon-en-Trièves
- 04 76 34 96 16
- mairie@cornillon-en-trieves.fr
- <https://www.cornillon-en-trieves.fr>

● Le mot du Maire

Cette année qui s'achève marque aussi la fin du mandat en cours. En effet, dans moins de trois mois les élections municipales auront lieu. Le conseil municipal a continué dans sa majorité, à travailler pour faire fonctionner la commune. Néanmoins, depuis un certain temps, des attaques répétées ont peu à peu démotivé les membres actifs. Il y a eu d'abord les oppositions au projet d'antenne, mais ce n'était qu'une anecdote par rapport aux réactions au projet Payre. Rappelons que ce sont deux projets privés nullement à l'initiative de la mairie.

Le projet Payre dénaturerait-il le paysage ? C'est une réelle inquiétude et c'est pour cela que nous avons demandé aux architectes conseil et paysager de travailler pour intégrer du mieux possible cet ensemble de bâtiments. Le projet menacerait-il la ressource en eau ? L'Agence Régionale de Santé questionnée à ce sujet, a répondu que si les périmètres de protection et les recommandations des hydrogéologues étaient respectés, le projet était envisageable. Il est quand même à noter que depuis des années, des effluents agricoles s'écoulent régulièrement dans les fossés de la route, puis traversent la zone de protection à proximité des forages de l'Homme du Lac, sans que cela ne semble inquiéter les défenseurs de la ressource en eau.

Venons-en à la consommation d'espace agricole. Bien sûr ce projet occuperait de la surface, environ deux hectares. Dans un passé pas si lointain, d'autres projets ont consommé de la terre sans que cela ne pose aucun problème. Pensons en particulier au lotissement de l'Aubépin, sur lequel un certain nombre d'opposants ont construit. Pensons aussi à la distillerie, projet soutenu par la mairie qui n'a suscité aucune opposition. Pourtant cette réalisation a consommé à peu près la même surface et a généré également un risque de pollution et d'explosion qui, même s'il est minime, n'est pas nul pour autant. Quand on voit plusieurs dizaines d'hectares laissés incultes depuis des décennies dans le secteur de Cornillon, on peut s'interroger sur la bonne foi de ceux qui dénoncent la réduction des terres agricoles. On a avancé que les bâtiments de la distillerie sont agricoles ; pas du tout : ce sont bien des bâtiments industriels qui d'ailleurs génèrent une rentrée fiscale non négligeable pour la commune (les bâtiments agricoles ne sont pas imposés).

Ce ne sont que quelques exemples : cette campagne de dénigrement, de calomnies, de fausses informations a fait naître beaucoup de lassitude au sein de l'équipe sortante. Cette opposition destructrice a semblé orchestrée en sous-main par quelques un.e.s qui soufflent très fort sur les braises pour attiser l'incendie et tenter de faire capoter un projet pourtant indispensable à l'agriculture, qui est un moteur important de l'économie du Trièves. Pourquoi tant de véhémence ? La question reste posée.

Dans l'attente d'une éventuelle réponse, je vous souhaite une bonne année 2026 et je vous invite à partager la galette des rois et le verre de l'amitié :

dimanche 18 janvier 15h

à la salle des fêtes.



à dimanche prochain !

● Une nouvelle cornillonnaise !



Ce n'est pas si souvent que nous avons ce plaisir ! Bienvenue à Paola, toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.

Anna Tiedje et Léo Liborio, Grand Oriol

● Mathilde monte à la capitale

Pas plus tard qu'il y a un an, la FdF se faisait l'écho d'une fierté communale : l'atelier de lutherie de Mathilde, au Grand Oriol. Eh bien désormais, soit le violon de votre tante Estelle attendra encore, soit il va falloir vous préparer à un long trajet.

C'est comme ça que voulez-vous ! La notoriété, la vie trépidante d'une grande métropole, le prestige et l'appel des sirènes de la capitale (euh, et aussi un local spacieux) ; Mathilde n'a pas pu résister : la voici installée dans son nouvel atelier, rue du Breuil à Mens. Tant vaut dire les Champs-Élysées triévois. Vous l'y trouverez facilement, en face de la fontaine, sous un beau panneau « Atelier de lutherie ».

Mathilde Avédikian, Grand Oriol,
<https://avediklutherie.fr>



● Une magnifique saison

Après 11h25 de course autour de Canfranc dans les Pyrénées aragonaises, sur 82 km et 5400 m de dénivelé positif, notre championne Jennifer Lemoine, arrivée 17^e en individuel, a décroché avec l'équipe de France une magnifique médaille de bronze aux mondiaux de trail long, le 27 septembre dernier.

Ce beau résultat couronnait une saison où Jennifer a tenu les premiers rôles dans toutes les courses dans lesquelles elle s'est engagée, à commencer par les championnats de France de trail long à Val d'Isère le 12 juillet : vice-championne de France. Bravo à elle!

Jennifer Lemoine, Villard-Julien



● De Hambourg à Cornillon



FdF : Bonjour Magdalène, quel bon vent t'amène de si loin ?

Magdalène : C'est difficile à croire, mais une partie de mes racines sont ici, à Grand Oriol, dans l'actuelle montée des Terrasses. La maison de ma famille a disparu depuis longtemps, il n'en reste que des ruines. Je ne connais Cornillon que depuis peu. J'ai découvert cette partie de mon histoire en faisant des recherches généalogiques.

FdF : Tu es née en France, n'est-ce pas ?

Magdalène : Oui, mais je suis arrivée en Allemagne à l'âge de 18 ans comme jeune fille au pair, et je n'en suis jamais repartie. Mon mari et mes deux enfants sont allemands. Ma vie et ma carrière sont à Hambourg ; même si je reviens pratiquement tous les ans en France pour revoir ma famille.

FdF : Raconte-nous : qu'as-tu découvert ici ?

Magdalène : Ma grand-mère maternelle s'appelait Jeanne Céline Fluchaire, elle était née en 1903 au Grand Oriol. Des familles Fluchaire, il y en a eu beaucoup dans le Trièves, et à Cornillon aussi bien sûr. Mon arrière-grand-père Jean Alexandre, s'est marié deux fois. Sa première épouse est la mère de Léon « Fluchairou », le colporteur. Sa seconde épouse lui a donné six enfants, dont 5 ont vécu. Parmi eux ma grand-mère Jeanne. Au recensement de 1921, mon arrière-grand-mère Philomène Besson était déjà décédée. Mais il y avait tout de même 7 habitants dans la maison de Grand Oriol, qui ne devait pas être bien grande.

FdF : Et ensuite, que s'est-il passé ?

Magdalène : Peu après ce recensement de 1921, ma grand-mère Jeanne et sa sœur Germaine, sont parties à Lyon, se louer comme domestiques. Mon arrière-grand-père Jean est décédé en 1924. En 1926 il n'y avait plus que 4 personnes recensées dans la maison : Yvonne la sœur aînée de ma grand-mère, son mari Édouard Pons, leur bébé de un an Marcel, et toujours le demi-frère aîné Léon. Ma grand-mère s'est mariée à Lyon en 1928 avec un fils d'immigré espagnol, Claude Marius Ruiz ; je ne crois pas qu'elle soit jamais revenue à Cornillon.



FdF : Quand la maison de Grand Oriol a-t-elle été abandonnée ?

Magdalène : C'est difficile à dire. Elle l'était déjà au recensement suivant en 1931. Il a suffi que la famille Pons ait déménagé, et que Léon soit parti vivre sa vie de colporteur de son côté. Tu te souviens que Guy Clément, qui est né en 1942 et qui a passé son enfance dans la maison voisine, nous a dit qu'il a toujours connu cette maison en ruine.

FdF : Après toutes les recherches que tu as faites, te sens-tu plus attachée à la commune et au Trièves ?

Magdalène : Oui, certainement. De voir ces champs dans lesquels des générations de mes ancêtres ont travaillé, ces paysages qu'ils avaient sous les yeux, cela me touche beaucoup. Je reviendrai sans doute ici avec mes enfants, pour qu'ils découvrent cette partie de leurs racines.

● De Christophe à Fabrice

Après de longues années au service des communes de Cornillon et Lavar, Christophe Dussert a décidé de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Fabrice Chovin-Bayle du Petit Oriol, va lui succéder dans les nombreuses tâches d'entretien, au volant du véhicule utilitaire flambant neuf dont les deux communes ont fait l'emplette.

Un grand merci à tous les deux !



● Merci à Catherine

« Mairie de Cornillon-en-Trièves,  bonjour ! »

Depuis novembre, la voix mélodieuse de Catherine Martin ne vous accueille plus au téléphone. Elle aussi a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée, après une carrière au service de Cornillon et de la CCT.

Elle officiait chez nous depuis décembre 2001, avec la gentillesse et l'efficacité que vous appréciez tous. Par sa compétence technique et sa connaissance des dossiers, elle était une actrice clé du fonctionnement communal.



Pour la remplacer, nous souhaitons la bienvenue à Nathalie Jacolin. Une période de biseau où Catherine aurait dû lui transmettre sa connaissance des dossiers en cours, a été malheureusement perturbée par un soudain et brutal problème de santé qui, nous l'espérons, ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

● Bienvenue à Nathalie



FdF : Comment te sens-tu ?

Nathalie : Je me rétablis progressivement mais sûrement. Comme tu le sais, j'ai dû subir en urgence une opération importante, et il va me falloir du temps pour me rétablir complètement.

FdF : Quel a été ton parcours avant Cornillon ?

Nathalie : Je suis native du Trièves et très attachée à ce territoire. J'ai débuté ma carrière dans un syndicat intercommunal, à la gestion des écoles de Mens. À sa dissolution en 2012, j'ai poursuivi à la Communauté de Communes. Ensuite j'ai passé sept ans à l'EPAHD de Monestier de Clermont, puis je suis revenue à la CCT au service culture. Je me suis enrichie de ces différentes expériences.

FdF : Quand les Cornillonais vont-ils pouvoir te rencontrer ?

Nathalie : Le plus tôt possible j'espère. J'ai été les deux premiers mois en mi-temps thérapeutique, et j'ai dû me concentrer sur la prise en main des dossiers administratifs et comptables. Donc au début, l'accueil au public était limité. Mais dorénavant je serai plus disponible : j'accueillerai les habitants en mairie les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h. Je suis heureuse d'arriver à Cornillon, dans une structure à taille humaine : j'aime la proximité avec les habitants et les élus. Je serai contente de participer à l'évolution de la commune, et à la mise en œuvre des différents projets.

● L'agrion de Mercure

Les lecteurs attentifs que vous êtes se souviennent que dans le numéro précédent de la FdF, Philippe Freydier mentionnait une libellule assez rare, l'agrion de Mercure, qui n'avait jamais été observée encore dans le Trièves.

Un vautour fauve habitué de la traversée Vercors-Dévoluy, qui compte parmi nos lecteurs les plus fidèles, a aussitôt fait jouer ses réseaux sociaux. En moins de deux semaines, toutes les libellules de son groupe tik-tok étaient alertées. Le résultat ne s'est pas fait attendre : le 29 juin, Philippe observait et photographiait le tout premier agrion de Mercure du Trièves et même de la Réserve Naturelle du Vercors. Où ça ? Non loin du Pas de l'Aiguille, à la Combe Chevalière, à 1650 m d'altitude. C'est une observation exceptionnelle en altitude, la troisième plus haute pour la région.

Le nom de notre vautour fauve, messenger de la FdF ? Hermès, bien évidemment !



● Tricorii'Vet

FdF : Depuis un an et demi, vous êtes installées à l'Aubépin : Comment vous est venue cette idée ?

Céline : Cela faisait un moment que je cherchais un local à louer sur le Trièves. J'avais passé une annonce dans les Nouvelles du Pays, et le propriétaire a répondu. Je voulais donc m'installer, mais pas seule. Et justement, c'est à peu près à ce moment-là que Julie et moi nous sommes rencontrées. C'était le bon timing.

Julie : Nous avons travaillé chez plusieurs véto qui nous connaissaient toutes les deux, et qui trouvaient qu'on se ressemblait. On fait toutes les deux de la médecine complémentaire. On essaie de réduire notre impact sur l'environnement. Alors on s'est dit qu'on pourrait faire quelque chose ensemble.



FdF : Qu'est ce que la médecine complémentaire pour vous ?

Céline : C'est la médecine naturelle, tout ce qui n'est pas pharmaceutique. J'ai une formation en acupuncture et chiropraxie...

Julie : Et moi une formation en phytothérapie. Mais il ne s'agit pas de refuser catégoriquement la médecine traditionnelle quand elle est indispensable. Parfois on ne peut pas éviter les antibiotiques. Il s'agit de traiter non pas aveuglément, mais au bon moment.

FdF : Et pour ce qui est de réduire l'impact sur l'environnement ?

Céline : Par exemple, on revalorise nos déchets par l'intermédiaire d'une association. On n'a que des produits qui n'ont pas d'impact sur l'environnement. Notre pratique en elle-même, nous sommes sûres qu'elle n'a pas d'impact environnemental.

Julie : Ou tout au moins qu'il est réduit au strict minimum ; ce qui ne veut pas dire que la population croissante des animaux domestiques, elle, n'a pas d'impact.



FdF : Ah oui, on entend le pire à propos des chats : « une espèce invasive », « la pire des menaces pour la biodiversité »... Qu'est-ce que vous en pensez ?

Céline : Le chat est un prédateur carnivore. C'est vrai que dans sa vie, un chat va tuer une quantité impressionnante d'oiseaux, de rongeurs, de lézards. Certains ont même voulu le faire classer parmi les espèces nuisibles.

Julie : Espèce nuisible, ce n'est pas possible vu le contexte affectif ; mais il y a tout de même des solutions. La meilleure est la stérilisation. La loi l'impose, mais elle n'est pas appliquée.

FdF : C'est peut-être une question de prix : combien coûte une stérilisation ?

Céline : Pour un mâle, c'est 82 € pour un forfait incluant l'anesthésie, l'intervention et le traitement anti-inflammatoire. Pour une chatte, l'intervention est nettement plus compliquée : le forfait est à 155 €.

Julie : Il existe un peu partout des associations qui travaillent à la stérilisation des chats errants. Il y en a sur le Trièves et en Matheysine, qui sont des branches de 30 millions d'amis. Dans ces cas-là, nous pratiquons des prix associatifs pour contribuer à leur action.

FdF : Et les chiens ?

Céline : Le problème est différent : les anti-puces, anti-tiques et autres vermifuges, sécrètent des particules toxiques qui passent dans l'environnement par les urines, les selles, et même les poils.

Julie : Nous essayons de faire un maximum de formation, nous participons à des campagnes de sensibilisation. D'une part nous expliquons qu'il n'est pas forcément nécessaire de traiter aussi souvent, d'autre part, nous insistons sur les alternatives phytosanitaires.



FdF : Et en dehors des chiens et des chats, quels animaux recevez-vous ?

Céline : Pour l'instant, nous voyons quelques lapins, des chevaux, mais il faut encore qu'on se fasse connaître. Pour les petits animaux, on se partage les périodes de garde. On envisage de se mettre à la rurale en médecine complémentaire, mais on hésite encore.

Julie : Prendre en charge des troupeaux, c'est une lourde responsabilité vis-à-vis des éleveurs. On s'engage à être disponibles 24h/24 en cas de problème : un vêlage qui se passe mal en pleine nuit, il faut assurer !



FdF : Les lecteurs de la FdF ne comprendraient pas qu'il ne soit pas question de poules dans cet interview. Vous en avez comme patientes ?

Céline : Le problème des poules chez le véto, c'est que la consultation est plus chère que le prix de la poule. Mais quand on est vétérinaire, on doit sauver toutes les vies.

Julie : Elles peuvent avoir des plaies, des troubles digestifs, beaucoup d'affections parasitaires. Bien sûr, elles ont des problèmes de pieds (de poule) : cela s'appelle des podo-dermatites.

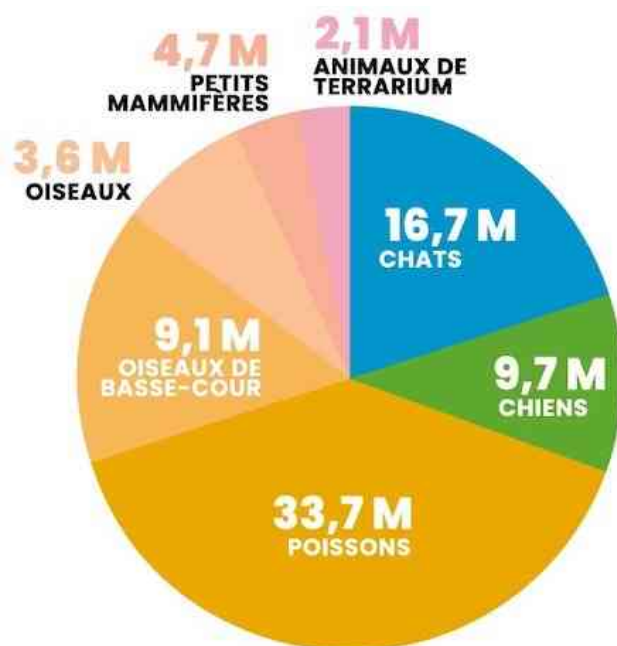


● Chiens et chats

Il y a environ 900 millions de chiens dans le monde, dont 470 millions (52 %) sont des animaux de compagnie.

Il y a environ 600 millions de chats dont 370 millions (62 %) sont des animaux de compagnie.

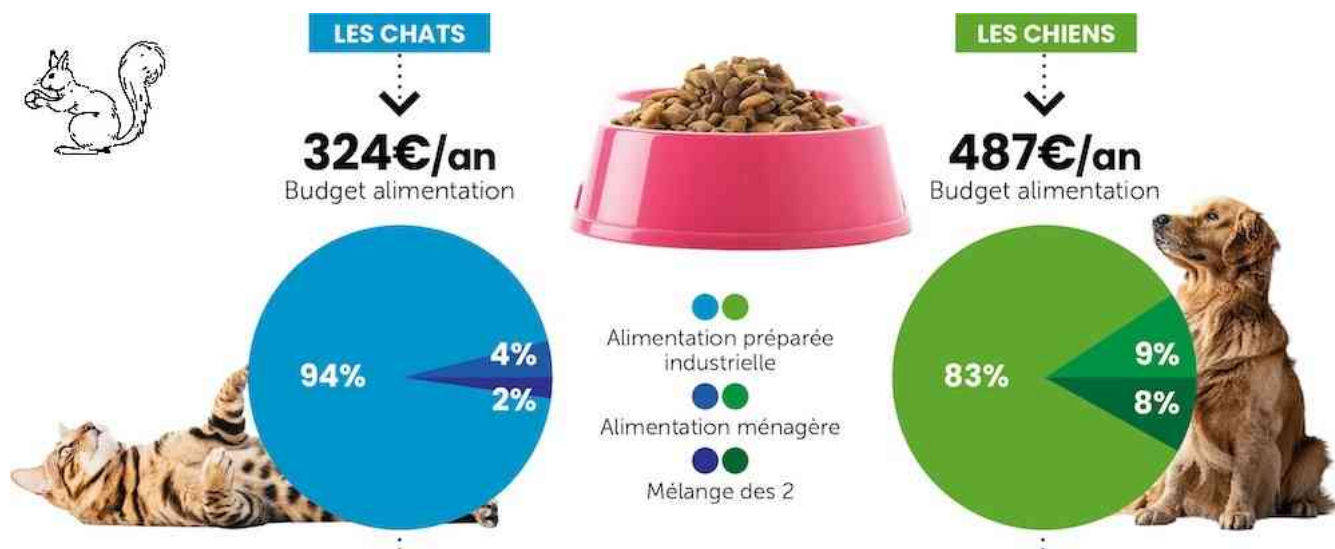
L'industrie mondiale des animaux de compagnie devrait croître de plus de 45 % au cours des cinq prochaines années, dépassant les 500 milliards de dollars d'ici à 2030.



Et en France ? On y compte 79 millions d'animaux de compagnie (plus que d'humains) ; 61% des Français en possèdent dont 53% ont un chien et/ou un chat (29% ont un chien et 39% un chat). Parmi les chiens, 2 sur 3 sont stérilisés, contre 8 chats sur 10 ; 12% des chiens ne sont pas identifiés, 35% des chats. Ce sont les chiffres de la Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres Animaux familiers (facco.fr).

Vous constatez avec nous, non sans une profonde satisfaction, que les oiseaux de basse-cour (dont les poules), sont presque aussi nombreux. Les chiens... et que le secteur qui les représente est largement surdimensionné !

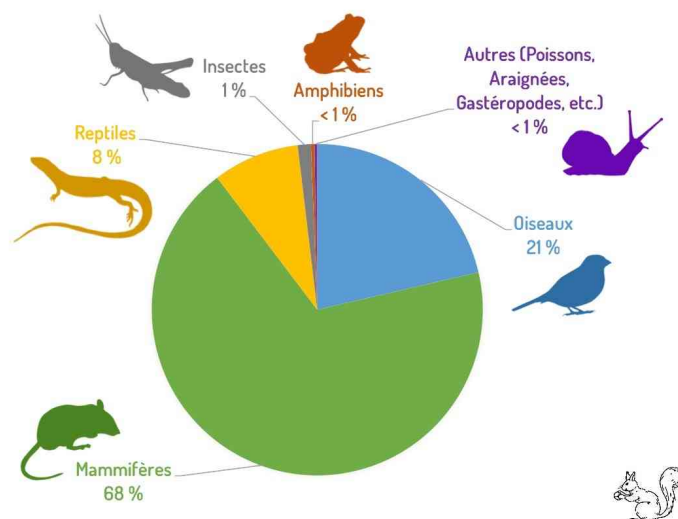
Le même site facco.fr constate avec la même profonde satisfaction, l'augmentation régulière du budget alimentation de nos chers amis, dont la plus grande partie est constituée de croquettes et autres pâtées industrielles (produites par les adhérents de la même Fédération).



Oui, mais voilà, lors d'une interview sur LCI en décembre 2023, le politologue François Gemenne, spécialiste des questions environnementales et coauteur du 6^e rapport du GIEC, affirmait « le chat est une catastrophe pour la biodiversité, le chien est une catastrophe pour le climat ». Ce qui lui a valu une avalanche d'insultes et de menaces de mort. La FdF va-t-elle y échapper ?

● Impact des chats

Entre 2015 et 2022, la société française pour l'étude et la protection des petits mammifères, en collaboration avec le muséum national d'histoire naturelle et la ligue de protection des oiseaux, a mené une étude participative : les propriétaires de chats étaient invités à enregistrer le nombre et la nature des proies ramenées au foyer par leur doux compagnon. En tout, 5 048 chats de compagnie ont rapporté 36 568 proies dans toute la France métropolitaine. Parmi elles, 69 % de petits mammifères, et 21 % d'oiseaux. Les résultats sont donnés sur chat-biodiversite.fr.

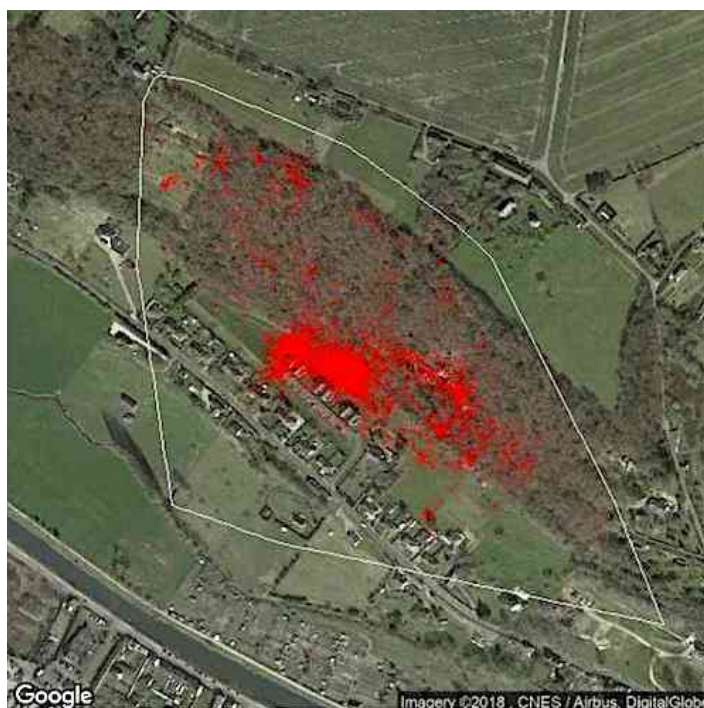


Voyons voir : chaque matou a ramené 7 proies en moyenne sur les 7 ans qu'a duré l'étude ? Y a-t-il vraiment de quoi hurler à l'assassin ? Il semblerait que oui. Les proies ramenées au maître ne constituent qu'une petite partie des dégâts réels, qui pourraient se monter à une ou deux douzaines par an et par chat. Encore ne s'agit-il que de chats vivant chez leur maître. Le nombre de proies d'un chat errant pourrait arriver à plusieurs centaines par an, tandis qu'un chat haret (chat domestique redevenu sauvage) pourrait dépasser le millier.

Et ce n'est pas tout ! Une vingtaine des matous de l'étude ont été munis (sans leur consentement, notons-le) de traceurs GPS qui ont permis d'évaluer leur domaine vital (ou terrain de prédation selon le point de vue).

Sans surprise, les chats vivant en milieu rural avaient le domaine vital le plus grand (en moyenne 3,5 ha), suivis des chats de « banlieue » (2,1 ha) puis des chats urbains (1,4 ha).

Même si le titicide n'est pas quotidien, la seule présence de gros minet dans les hectares où il sévit, suffit à perturber la nidification, en particulier au printemps. Difficile de donner des chiffres précis, mais les 75 millions d'oiseaux tués chaque année par la faute des chats, avancés par certains, semblent plausibles.



Alors que faire ? Une des approches consiste à munir Garfield d'un dispositif individuel d'alerte. Les colliers à grelots sont plébiscités par les principaux intéressés : ils les obligent à affiner leurs techniques d'affut, de manière à maintenir la même efficacité cynégétique. Certains porteurs ont même noté une nette inflation de leurs tableaux de chasse.

La collerette arc-en-ciel est censée faire fuir les oiseaux qui la verraient de plus loin. Les bénéficiaires interrogés ont tous déclaré qu'à part faire fuir leurs conquêtes en boîte de nuit...



La ceinture de tronc ci-contre, vendue 40 € sur le site de la LPO, semble efficace. Encore qu'à l'heure où certains grimpent du 7c d'une seule main...

Et puis, comment équiper tous les arbres du domaine vital de votre félin ? La même remarque vaut pour les répulsifs, à odeur ou ultra-son : vous arriverez peut-être à protéger un ou deux arbres dans votre jardin mais pas plus. Pour autant, ce n'est pas une raison pour faciliter la tâche du prédateur, en multipliant les nichoirs et les mangeoires à portée de griffes.

De tous les conseils de la LPO, le plus efficace semble la maîtrise des populations : « stériliser les chats, contacter des associations pour la gestion des chats errants, et ne jamais abandonner son animal ».

Entre autres bons conseils de la LPO on lit : « Stimuler son chat : proposer des jeux, des meubles à griffer, ou des casse-têtes alimentaires pour canaliser son instinct de chasseur. » Ne gaspillez pas pour autant vos économies en jouets sophistiqués : une plume au bout d'une ficelle, voire un pointeur laser, vous assureront des heures de saine rigolade.



Si les chats ont un impact certain sur la faune, ils ne sont en aucun cas, à eux seuls, à l'origine de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale. La perte de biodiversité est principalement due à la destruction des habitats naturels et aux pollutions diverses, notamment celles liées aux pesticides.

D'autres facteurs s'y ajoutent, tous d'origine humaine. La prolifération des chats domestiques n'est que l'un d'entre eux.

● Impact des chiens

En France, on estime que les chiens produisent environ 200 000 tonnes de déjections chaque année, la plupart étant laissées dans l'environnement ou collectées sans traitement spécifique généralement à l'aide de sacs plastiques à usage unique. Ces déchets contiennent des pathogènes, des nutriments et éventuellement des traces de médicaments qui peuvent contaminer les sols et les cours d'eau, contribuant à la pollution des eaux. Dans une étude de 2020, on a prélevé des échantillons d'eau avant, pendant et après des épisodes pluvieux. En période sèche, le taux de contamination avoisine les 22 %, et il augmente jusqu'à 74 % avec la pluie.



Les chiens sont peut-être les meilleurs amis des humains, mais aussi les « pires ennemis » des animaux sauvages. Un arrêté ministériel précise : « Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. »

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. »



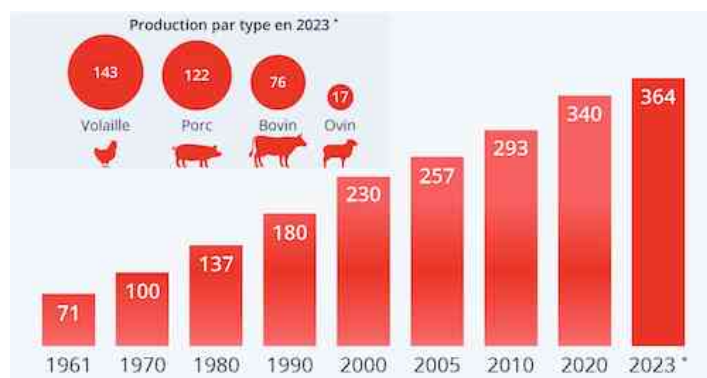
Harold, le chien essaie encore de faire exploser la maison.
Il faut le prendre sur le fait, sinon il n'apprendra jamais

Bon, vous savez ce qu'il vous reste à faire n'est-ce pas ? L'éducation, il n'y a que ça de vrai.

● Impact de la nourriture

Dans le sixième rapport du GIEC, publié en 2022, on lit « la réduction de la consommation excessive de viande est l'une des mesures les plus efficaces pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre, avec un potentiel élevé de co-bénéfices en matière d'environnement, de santé, de sécurité alimentaire, de biodiversité et de bien-être animal ».

Certes, mais les chiffres montrent obstinément le contraire : la consommation mondiale de viande a été multipliée par 7 depuis 1960, et elle continue d'augmenter.



Qu'en pense votre chien ? Il sait bien que, comme pour tous ses congénères, la production de viande nécessaire à sa nutrition induira plus de 8 tonnes de CO2 au cours de sa vie.

Mais en fin débateur, il vous fera observer que ses croquettes contiennent une forte proportion de sous-produits animaux. Et que donc, la viande que vous lui reprochez n'est pas produite dans le but de le nourrir : ce sont simplement les restes de la production préexistante destinée aux humains.

Un point partout.

● Travaux et projets

Vous l'avez constaté : trois panneaux de Signalisation d'Information Locale (SIL) ont été mis en place aux carrefours de l'Homme du Lac et du col de Cornillon. Ils sont conformes aux recommandations esthétiques de la CCT.

Mais ce n'est pas tout : les chantiers annoncés dans la précédente FdF ont été réalisés : les volets de la mairie ont été repeints et l'armoire électrique de la Citadelle a été changée. Au niveau asphalte, la cour de la mairie et la rue de Blanchardeyres ont reçu le coup de neuf longtemps désiré. Le chantier de la place du 19 mars 1962 n'a pas connu le même succès. Nous vous expliquons pourquoi plus loin.

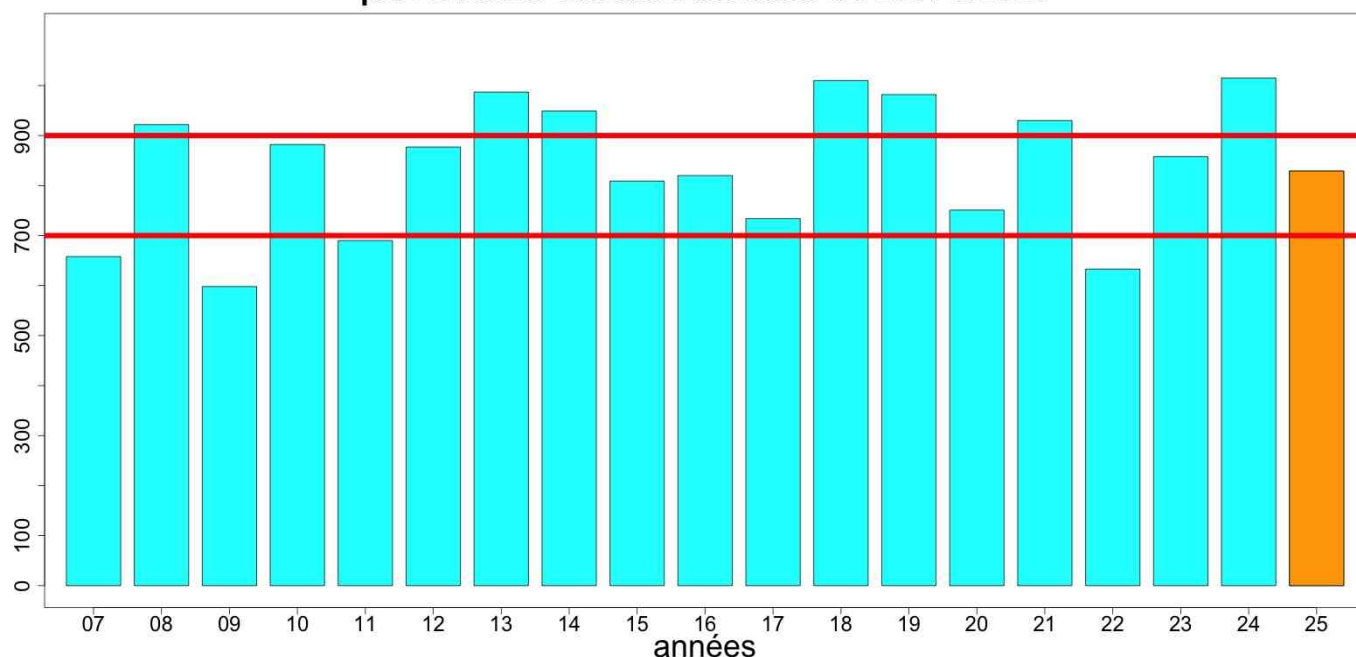


Même si la gestion du réservoir du Fays incombe au Syndicat de l'Homme du Lac plutôt qu'à la municipalité de Cornillon, il fallait intervenir pour vidanger et nettoyer les cuves. Cela a été réalisé en grande partie cet automne et le travail sera achevé courant janvier. La difficulté consistait à travailler de façon fractionnée de manière à ne pas interrompre la fourniture d'eau aux usagers, vous en l'occurrence. Merci qui ? Comme d'habitude : Christophe, Fabrice, Vincent et Gérard.

● Une année moyenne

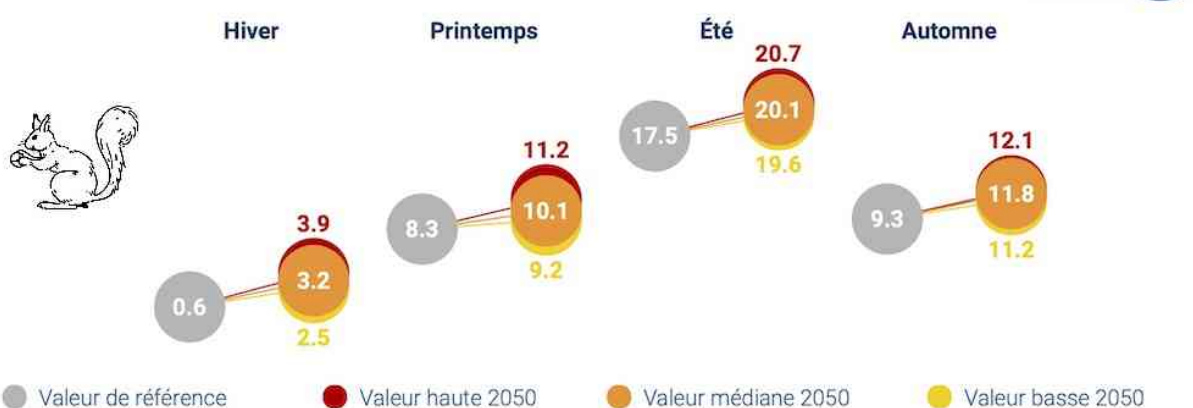
Avec 829 mm de pluie, 2025 a été nettement en dessous de 2024 (1015 mm) mais tout de même au-dessus de 2022 (622 mm). Pourtant, vous avez eu l'impression qu'il pleuvait beaucoup cet automne ? C'est vrai : 300 mm de septembre à novembre, soit 10 % de plus qu'en 2024 ; mais les mois de mai et juin avaient été deux fois moins pluvieux que ceux de 2024. Au bilan, la pluviométrie de 2025 aura été à peine inférieure à la moyenne de 839 mm, sur les 19 années de données fournies par Claude Vauchelles. Nous le remercions une fois de plus, pour nous faire profiter de ses exceptionnels relevés quotidiens.

pluviométrie cumulée annuelle de 2007 à 2025



● Le climat de Cornillon en 2050

Température moyenne par saison (en °C)



Climadiag est un site de Météo-France qui décrit, commune par commune, à quoi devrait ressembler le climat en 2030, 2050 et 2100. L'image ci-dessus montre ce que seront les températures de Cornillon en 2050, par rapport aux moyennes actuelles, en gris. Comme vous le voyez, les températures d'été devraient monter de 2 degrés au moins, pareil en automne et en hiver, un peu moins au printemps. Conséquence logique, le nombre de jours de gel diminuera d'environ 40 %, et le nombre de jours de sécheresse augmentera. Le nombre de jours par an en vague de chaleur, pourrait être multiplié par 6. En revanche, les précipitations ne devraient pas subir en moyenne de modification sensible. Qui vivra verra !

● Coupe affouagère : c'est fait !

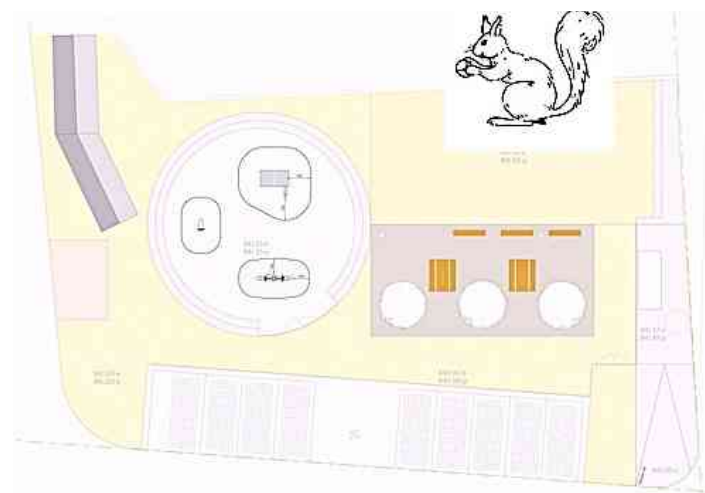
La coupe affouagère annoncée dans le numéro précédent de la FdF a été réalisée cet automne. Comme prévu, de l'ordre de 200 mètres cubes de hêtre ont été abattus, élagués, débardés, et les billes ont été amenées en bordure de la piste des Voûtes, en-dessous de Villard-Julien.

Une trentaine de lots entre 6 et 7 mètres cubes, ont été répartis par tirage au sort entre les candidats affouagistes. Ils leur ont été facturés au prix coûtant de 57 euros le mètre cube. À charge pour eux de débiter, fendre et enlever leurs lots.



● La place du 19 mars 1962

Des raisons indépendantes de notre volonté autant que de celles de l'architecte Nicolas MARTINELLI et du cabinet d'ingénierie JM VRD (Julien MARY), ont retardé le chantier : comme la plupart des réalisations communales, ce projet dépend de l'attribution de subventions par le département et la région. L'attribution de ces subventions se fait lors de réunions de la « Conférence Territoriale de l'Action Publique », qui regroupe les bailleurs de fonds (communautés de communes, départements et région).



Ces réunions n'ont lieu que deux ou trois fois par an. Nous comptons présenter le dossier à celle qui devait se tenir en décembre 2025, avant d'apprendre qu'elle serait supprimée. La prochaine a été annoncée pour mars, puis juin 2026. Comble de déconvenue, nous avons aussi appris qu'il serait interdit de commencer les travaux avant attribution officielle de la subvention. Notre dossier étant complet, nous l'avons néanmoins soumis. La réalisation attendra le prochain mandat municipal.

● Autostop en Trièves

Que vous soyez passager ou conducteur, inscrivez-vous au nouveau réseau d'autostop triévois. Rendez-vous à Mixages à Mens, avec votre carte d'identité, et si vous êtes conducteur votre permis de conduire et une attestation d'assurance. L'inscription est gratuite. On vous remettra un « kit mobilité » comprenant notamment une ardoise et un brassard pour les passagers, un macaron pour le pare-brise des conducteurs.

Ensuite ? Vous n'avez plus qu'à repérer les panneaux bleus, comme celui-ci à l'Homme du Lac, ou son jumeau à la mairie ; bientôt d'autres panneaux fleuriront à Petit Oriol, et à l'Aubépin.



● Monoxyde de carbone : danger mortel

L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes nous demande vous alerter sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

C'est un gaz invisible, inodore et très toxique. Il résulte de la combustion incomplète de matières carbonées (gaz naturel, bois, charbon, butane, essence, fioul, pétrole, propane), elle-même provoquée par une quantité insuffisante d'oxygène dans l'air (pièce calfeutrée, aération insuffisante, entrée d'air bouchée...)



Le nombre de cas a augmenté significativement en 2024. Ainsi, les 178 épisodes d'intoxication recensés l'an dernier ont concerné 692 personnes (contre 336 en 2023). Plus de la moitié a été hospitalisée et 3 sont malheureusement décédées. Ces intoxications touchent majoritairement des particuliers et sont le plus souvent d'origine accidentelle. Elles surviennent principalement durant la période de chauffage et sont généralement liées à :

- un mauvais fonctionnement d'un appareil de combustion (chaudière, poêle, etc.) ;
- l'usage prolongé d'un chauffage d'appoint non électrique ;
- l'usage détourné d'appareils de cuisson pour se chauffer ;
- l'utilisation à l'intérieur de groupes électrogènes, braséros, barbecues, ou tronçonneuses ;
- un manque de ventilation ou l'obstruction des grilles d'aération.

Depuis le début de la période de chauffe cette année, 42 épisodes d'intoxications ont été déclarés à l'ARS (entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre). **N'en rajoutez pas !**

SYMPTÔMES D'INTOXICATION



DOULEUR ABDOMINALE



MAL DE TÊTE



VOMISSEMENT



NAUSÉE



VERTIGE



MALAISE

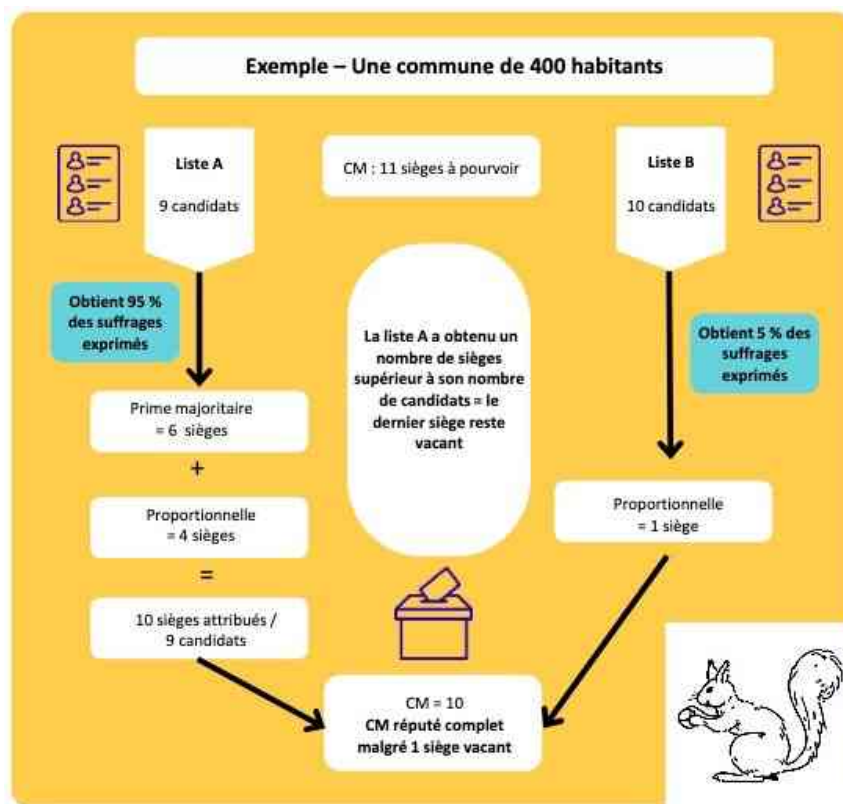


CONFUSION

● Élections municipales : de nouvelles règles

Vous le savez, les prochaines élections municipales auront lieu en mars prochain. La date limite d'inscription sur les listes électorales est le 4 février 2026. Tout commentaire politique à ce propos nous est strictement interdit.

Nous en profiterons pour ne pas faire semblant d'avoir compris les nouvelles règles, même si, reconnaissons-le, les sites du ministère de l'intérieur et surtout vie-publique.fr ont fait tout leur possible pour donner des exemples de constitution de conseil en fonction des résultats du vote.



Concernant Cornillon, onze conseiller.e.s sont à élire, dont le ou la futur.e maire. Des assouplissements et autres cas particuliers étant prévus comme d'habitude, la ou les listes pourront comporter entre 9 et 13 candidats, et le conseil pourra (en théorie) être déclaré complet avec moins de 11 élus.

Bref : Pour les électeurs de base que nous sommes, un seul changement est à retenir : le vote se fait désormais par liste entière. Tout panachage, élimination de candidat, toute modification apportée au bulletin annulera votre vote. Ce serait dommage, après une telle prise de tête...



● Fournée de VilJul : 2 août

Succès croissant pour la fournée de VilJul... enfin croissants pas trop : surtout pains et pizzas, mais en quantités impressionnantes. Pas moins de 86 pains et 228 parts de pizzas !

Eh non, n'insistez pas, il n'est rien resté, pas une miette : c'était trop bon ! Il y aura une session de rattrapage l'an prochain (voir plus loin). Ne la loupez pas !



● Repas communal : 6 septembre

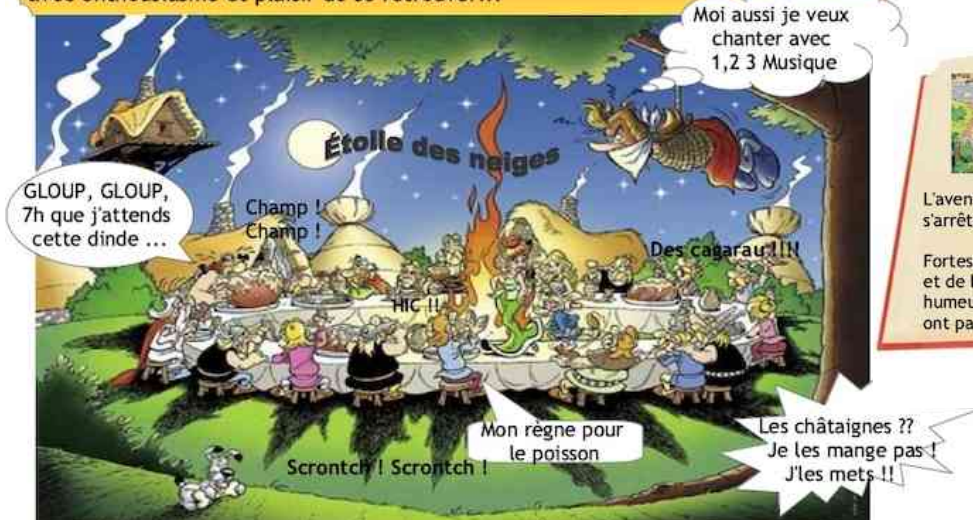
Il avait été décidé, au nom de l'alternance démocratique, de revenir à la solution végétarienne de 2023 pour le repas communal 2025. Enfin bon, végétarienne, faut pas pousser. Le pâtre du maire impose forcément une exception, tellement il est bon.

Alternance démocratique ou pas, la conclusion d'il y a deux ans s'est trouvée largement confirmée : tous les participants étaient ravis de cette belle occasion de se retrouver. Euh... sauf peut-être le sanglier qui a fait les frais dudit pâtre !



● CCAS, Repas des aînés : 7 décembre

Les héros du village se sont de nouveau réunis autour d'un grand banquet de Noël, avec enthousiasme et plaisir de se retrouver...



Il y a eu un temps pour accueillir, saluer, se présenter, se retrouver puis déguster, savourer, apprécier pour ensuite chanter, fredonner, murmurer et enfin glisser vers la piste de danse .. des temps pour un moment formidable et, votre compagnie l'a rendue plus spécial. Fin de l'épisode ?



● Atelier et repas ravioles : 7 mars

Après différentes tribulations dont la FdF n'avait pas manqué de se faire l'écho les années précédentes, le premier samedi de mars, journée traditionnelle réservée aux ravioles dans la commune, a été sagement fixé cette année... au premier samedi de mars.

La seule véritable question reste donc : le Comité des fêtes battra-t-il son record annuel, non seulement en nombre de ravioles (2500 l'an dernier, toujours aussi délicieuses !), mais surtout en ambiance, convivialité et rigolades.

Notez la date, et réservez assez tôt, c'est le seul moyen de le savoir !



ATELIER ET REPAS RAVIOLES

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE CORNILLON

SAMEDI 7 MARS 2026
SALLE DES FÊTES DU GRAND ORIOLE
CORNILLON EN TRIÈVES



Atelier non obligatoire

14H
ATELIER
FABRICATION



20H
REPAS

● La Sauvagine : 20 et 22 février, 1^{er} mars, 19 avril



ENSEMBLE, ENTRETENONS LES SENTIERS DE NOTRE COMMUNE !

Organisé par
le Comité
des fêtes
de Cornillon
en Trièves



La Sauvagine : la course nature de Cornillon ! La Sauvagine est une course à pied ouverte à tous, qui se déroulera le **19 avril 2026** dans les sentiers sauvages de Cornillon. Cet événement sportif et convivial met à l'honneur la beauté de notre commune !

Le **20 février** (18h30 à la mairie), Le Comité des fêtes de Cornillon vous invite à une réunion publique autour du projet « La Sauvagine ». Cette rencontre sera l'occasion de présenter le projet et les tracés des sentiers, partager la vision d'un événement sportif et convivial ouvert à tous, rassembler les forces vives : habitants, associations, bénévoles, passionnés de nature et de sport.

Au-delà de la course, la Sauvagine s'inscrit dans une démarche collective : ouvrir et entretenir des sentiers accessibles aux habitants, toute l'année. Participez à des matinées conviviales et utiles pour nettoyer, couper, tailler et piocher sur les sentiers de Cornillon, les **22 février** et **1^{er} mars** (9h au col de Cornillon). À vos agendas !

Comment ça « c'est tout » ? Ben qu'est-ce qu'il vous faut ! Ah oui c'est vrai, la fournée de VilJul, c'était promis : elle aura lieu le **1^{er} août**. Et avant ça, vous aurez participé au Trail des Passerelles le **4 juillet** (enfin... au moins au ravitaillement).

● Les Tricores

Les Tricores, c'est la traduction exacte du latin « Tricorii » qui désigne, chez quelques auteurs de l'antiquité, un peuple de la Gaule méridionale. D'aucuns, sans autre preuve que l'homophonie, ont affirmé que le territoire de ce peuple était le Trièves. Une étude publiée en 2020 par Jean-Pascal Jospin, conservateur en chef au Musée Dauphinois, élargit quelque peu la perspective. Selon cette étude, le territoire des Tricores comprenait :

Sur la rive gauche du Drac :

Le Trièves, c'est-à-dire le bassin de l'Ébron, affluent du Drac

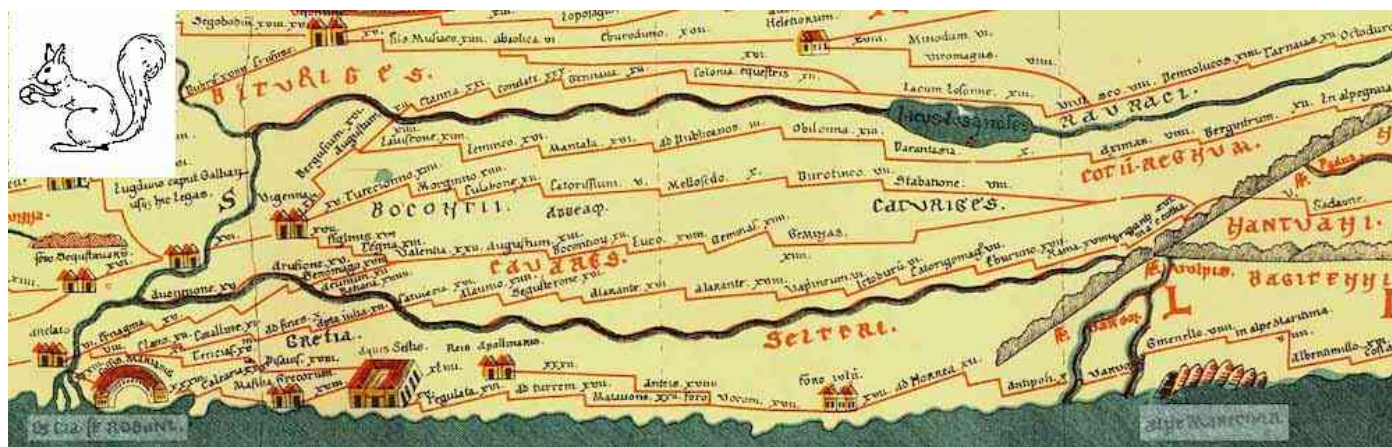
Peut-être le Dévoluy, plateau d'altitude, clos de toutes parts par des falaises calcaires.

Sur la rive droite du Drac :

Le plateau Matheysin

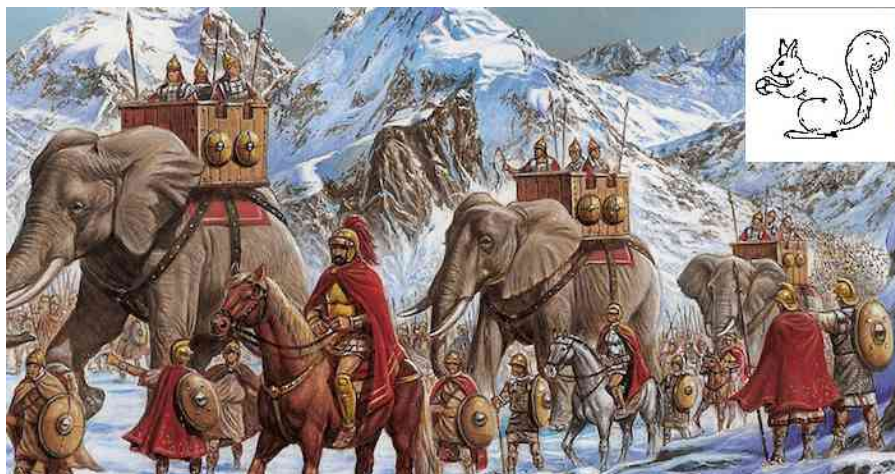
Dans le haut Drac, plusieurs vallées étroites délimitant des petits cantons naturels : le Ratier (vallée de la Roizonne), le Beaumont et le Valbonnais (vallée de la Malsanne).

Le Valjouffrey, Le Valgaudemar ? Aucune certitude. Pourquoi une telle imprécision ? Pour vous donner une idée de la difficulté, voici la première représentation cartographique du sud-est de la France actuelle. C'est un extrait de la Table de Peutinger : une copie datant du 11^e siècle d'une carte romaine plus ancienne. Les lignes zébrées rouges figurent les voies romaines, qui depuis Lyon, Vienne ou Valence, traversaient les Alpes. Toutes mènent à Rome, comme il est bien connu. Mais par où passent-elles ? Les discussions sont sans fin. Certains ont vu une de ces lignes, venant de Luc-en-Diois, franchir le col de la Croix-Haute, puis passer le col de Cornillon. Pourquoi pas ? Mais aucun vestige ne permet d'étayer l'hypothèse.



Chez Strabon, qui écrivait au 1^{er} siècle de notre ère, quelques rares passages mentionnent les Tricorii, et encore de manière extrêmement imprécise. Ils le font à l'occasion du récit d'un exploit qui a marqué les imaginations de manière durable : la traversée des Alpes par les troupes d'Hannibal en 218 av. J.C. Les historiens ne sont toujours pas d'accord sur la route exacte qu'il a suivie.

Mais peu importe : pour accoucher une éléphant dans la neige en pleine montagne, force est d'imaginer que l'armée d'Hannibal devait compter dans ses rangs des vétérinaires particulièrement compétents. Des Tricorii peut-être ?

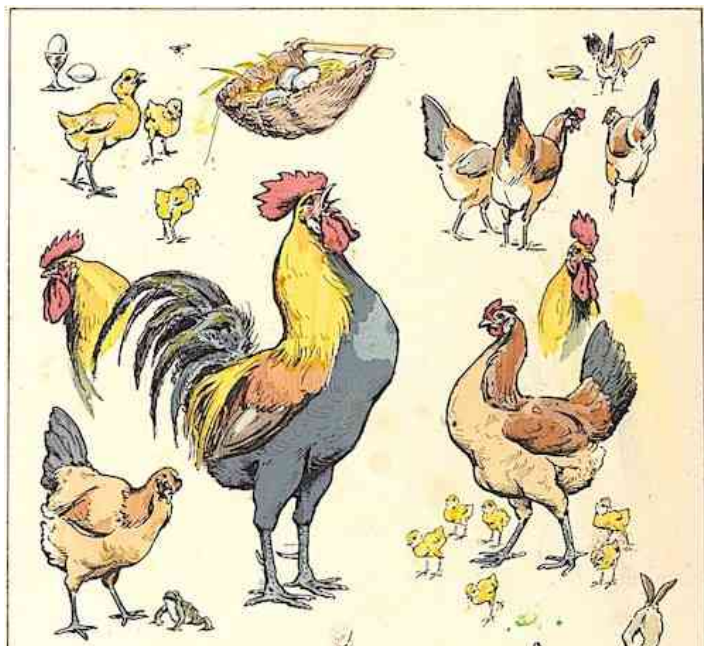


● L'aviculture dans le Trièves avant la Zone Témoin

Bernard Fabre, conseiller technique du groupement de productivité du Trièves, date son rapport du 1^{er} mai 1956. L'introduction, reproduite ci-dessous, décrit la situation des élevages de volailles avant l'instauration de la Zone Témoin. Ce rapport est en ligne sur le site de la commune, avec d'autres documents d'archives de la Zone Témoin.

À part deux ou trois installations d'amateurs n'ayant aucun caractère de spéculation économique, l'aviculture fermière du Trièves était piètrement conduite. Des populations hétérogènes de volatiles étaient entretenues en hiver dans des étables humides et mal aérées, en été sur le tas de fumier et dans la cour de ferme. L'alimentation consistait principalement en hiver de pâtées chaudes à base de pommes de terre et son, en été de quelques céréales distribuées parcimonieusement, étant admis que la volaille devait trouver sa vie en grattant le sol et en chassant les insectes.

Cette volaille se reproduisait par couvées de réussite très aléatoire à partir d'œufs de l'exploitation. Le renard et les rapaces se chargeaient de limiter le renouvellement de cette basse-cour, de telle façon que l'âge moyen des pondeuses était supérieur à trois ans, avec une production insignifiante et très saisonnière.



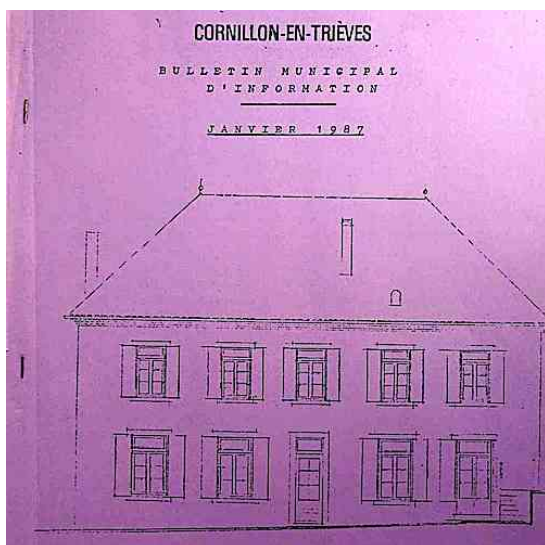
Il était donc très rare qu'une ménagère dispose d'œufs frais pour sa consommation d'hiver. La production d'œufs en excédent aux besoins de l'exploitation se groupant au printemps, il s'en suivait un effondrement des prix au ramassage tel que les ménagères étaient tentées aussi bien que les détaillants d'assurer une conservation douteuse dans l'eau de chaux.

Les poules pondant au hasard dans les granges, la collecte des œufs était des plus irrégulière au point que même en été les estivants n'avaient aucune garantie quant à la qualité. Il était aussi difficile par ailleurs de se procurer un poulet de chair.



● Quarante ans au service de la commune

Dans le second numéro du bulletin municipal, daté de janvier 1987, un article faisait le point sur les interventions effectuées sur le réseau d'eau, au cours de l'année écoulée. Voici cet article.



Voici que se termine l'année 1986 qui a vu son contingent de pannes et de fuites habituelles. Afin que ne se reproduise pas la mésaventure de l'année dernière (2 mois avec une pompe en panne pendant l'été à la station de Villard Julien), le Conseil Municipal a décidé le remplacement de la deuxième pompe. Après étude il s'est avéré moins coûteux d'acheter une pompe neuve plutôt que de faire réparer l'ancienne.

Le Conseil a donc chargé les établissements Parron de fournir une pompe Jeumont Schneider débitant 14m³/h pour un coût de 35000 Francs. Cette pompe plus puissante que l'autre a nécessité le changement de la commande et du disjoncteur. Ce qui fut fait par l'entreprise Metge et EDF. Après quelques tâtonnements cette pompe est maintenant en service.

Ayant constaté la présence d'eau dans la carrière du Thau, le Conseil avait pensé qu'il serait peut-être bon de faire effectuer une recherche d'eau. Ce travail a été effectué par l'entreprise Pélissard avec l'aide d'une subvention du Génie Rural. Malheureusement cette recherche n'a pas confirmé pour l'instant nos espoirs (2 litres 500/Minute en Octobre, 9 litres le 1er Janvier 1987). Peut-être serait-il bon de pousser plus avant les recherches. Nous verrons sans doute cela au cours de l'année qui vient.

Nous avons aussi au cours de l'année 1986 effectué le changement d'une pompe après rénovation à la station de pompage de la Citadelle. Coût 5800F. Ce qui a fait que le sinistre du gel de 1985 est complètement réparé.

Cet article particulièrement scrupuleux et détaillé, était signé... Gérard BAUP



● Questions à picorer : les animaux

Dans le Trièves, des récits légendaires mettent en scène une grande diversité d'êtres fantastiques : fouleton, fées, croquemitaine, diable... Ils sont souvent rattachés à un lieu particulier. Parmi ces légendes :

Des trésors cachés sont symbolisés par des animaux. Lesquels ?

Pour résoudre l'énigme, reportez la lettre de votre réponse dans la ou les cases portant le numéro de la question.

8 7 1 10 12 4 5 12, 8 12 3 6 12 11 9, ou 8 12 4 12 7 11 2 6 5

1732 : Le Parlement du Dauphiné offre 12 livres pour chaque loup tué. Cela correspondait à combien de jours de travail ?

- A : 1 journée
- B : 6 journées
- C : 12 journées

1

1750 : Pourquoi le Parlement du Dauphiné « fait défense d'entretenir aucunes chèvres »

- A : Protéger les forêts
- B : Favoriser l'élevage de brebis
- C : Privilégier son cheptel

7

1958 : La classe est interrompue par l'exposition d'un trophée de chasse : un animal noir, de 105 kg. Lequel ?

- C : Un cerf
- D : Un sanglier
- E : Un chamois

2

1312 : Qu'est-ce qu'une géline ?

- L : Une poule
- M : Une perdrix
- N : Une oie

8

1639 : Le Dr Vulson écrit « les vaches et les moutons accourent à la fontaine ». Pourquoi ?

- A : Ils sont effrayés
- B : Ils sentent les arômes spiritueux
- C : Ils ont très très soif

3

Labourer avec des bœufs a été la règle jusqu' :

- E : Avant la 2^e guerre mondiale
- F : Après la 2^e guerre mondiale

9

1678 : Que poursuit désespérément Mr du Percy lors de sa chasse ?

- T : Une perdrix
- U : Une caille
- V : Un lièvre

4

Quel animal imite Léon Fluchaire, colporteur, pour distraire les enfants ?

- P : Le chat
- Q : La chèvre
- R : La caille

5

Dans les années 46-48, avec quoi nourrissait-on les cochons ?

- M : Des céréales
- N : Des glands
- O : De la betterave

6

Fin XIX^e siècle, Mr Richard-Bérenger Introduit :

- G : Des œufs de canards
- H : Des œufs de truite
- I : Des œufs d'oiseaux

10

Dans les années 1946-1948, chaque ferme élevait :

- T : Un cheval
- U : Un cochon
- V : Une vache

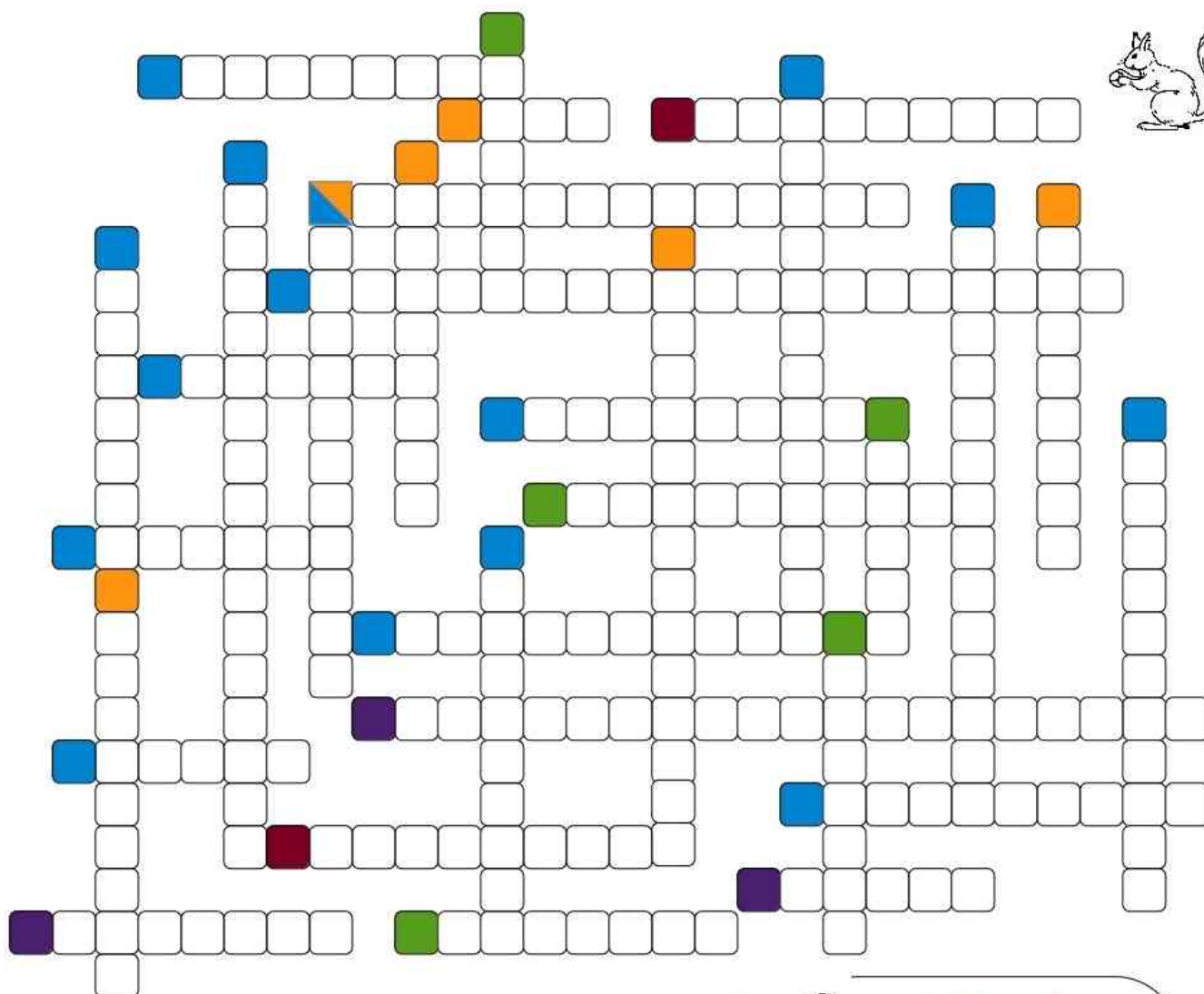
11

Que signifie « un jau » en patois du Trièves ?

- C : Un dindon
- D : Un poussin
- E : Un coq

12

• Une faune fragile



Les amphibiens

Crapaud commun
Alyte accoucheur
Grenouille rousse
Sonneur à ventre jaune
Triton crêté

Les reptiles

Coronelle girondine
Couleuvre vipérine

Les chiroptères

Murin à oreilles échancrées
Noctule nocturne
Oreillard montagnard

Les mammifères

Campagnol fouisseur
Chat forestier
Hérisson d'Europe
Lièvre variable
Crossope aquatique
Rat des moissons



Les oiseaux

Accenteur mouchet
Bouvreuil pivoine
Caille des blés
Chevêchette d'Europe
Craves à bec rouge
Fauvette des jardins
Grosbec casse-noyaux
Hirondelle de fenêtre
Mésange boréale
Niverolle alpine
Pipit des arbres
Pouillot véloce
Roitelet huppé
Tichodrome échelette
Tourterelle des bois

• Les petites bêtes en patois

Trouver des noms d'animaux en patois

1. Remplissez la grille de sudoku.
2. Trouvez à quelle lettre correspond le chiffre de la case colorée en vous référant à la grille ci-contre.
3. composez le nom de l'animal en patois en reportant la lettre trouvée en bas du sudoku.

Le perce-oreille

		6		9				
	7	5				8	4	
	4	9	5		1	6	7	2
	5			7		3		
9			1		8			4
		4		3			1	
2	1	8			6	5	3	
	6	3	8			4	9	
				1	2			

Le F

Le frelon

8	1		2	4				7
	2		1			3	8	
		3		9			5	
							1	
			7	8	9			
9								
	3			2		1		
	4	9			5		3	
2				1	4		7	6

Le H R M

1A	2B	3C	1D	2E	3F	1G	2H	3I
4J	5K	6L	4M	5N	6O	4P	5Q	6R
7M	8N	9O	7V	8W	9X	7Y	8Z	9A
1B	2C	3D	1E	2F	3G	1H	2I	3J
4K	5L	6M	4N	5O	6P	4Q	5R	6S
7T	8U	9V	7W	8X	9Y	7Z	8A	9B
1C	2D	3E	1F	2G	3H	1I	2J	3K
4L	5M	6N	4O	5P	6Q	4R	5S	6T
7U	8V	9W	7X	8Y	9Z	7A	8B	9C

La fourmi

	1	8		5		6	7	
3	5						4	1
		9				5		
9			5		3			2
			9		2			
1			7		8			4
		7				4		
6	3						8	7
	9	4		8		1	5	

La F

Envie d'aller plus loin ?



L'araignée : La aranha (aragnà)

La teigne : la arna (àrno)

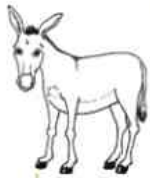
L'escargot : le cagarau (cagaràou)

Le papillon : le parpalhon (parpaillou)

La sauterelle : la sautarella (sooutarèlo)

Le bourdonnement des insectes : le zonzon
(zounzou)

● Le coin des enfants



On dit

Agile comme un

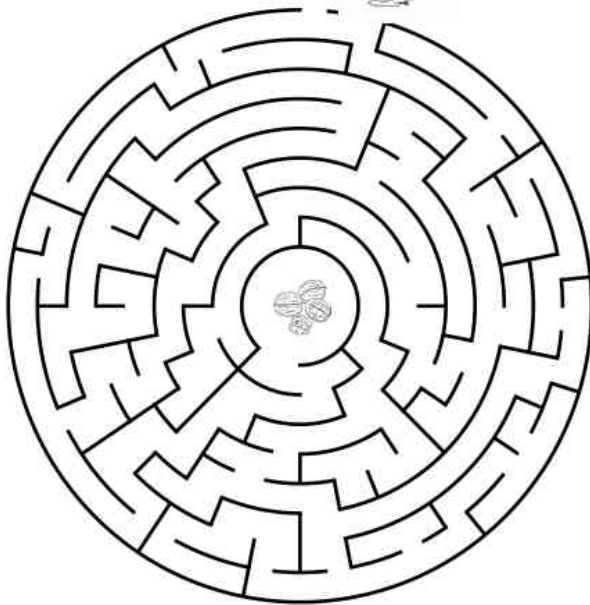
Têtu comme un

Un froid de

Myope comme une

Muet comme une

Une taille de



Chaque colonne, ligne et bloc doit contenir les chiffres de 1 à 9 une seule fois.
Les chiffres inscrits dans les cases avec 1 écureuil te donneront la réponse à la question.

3	2		1	7		6	5	4
6	1	5	2	9	4	7		
	7	8	3		6	2	9	1
	5	7	4		2	8	1	6
1	8		7	6	5	9		2
2	3	6		1		5	4	
7	4	2		8	1	3		9
8		3	6		7	1	2	5
5	6		9	2	3	4		8

Quel est le poids maximum d'un écureuil ?

-- 0 grammes



Retrouve dans la grille :

Écureuil
Hérisson
Hermine
Blaireau

Marmotte
Lérot
Belette
Lièvre

Mulot
Martre

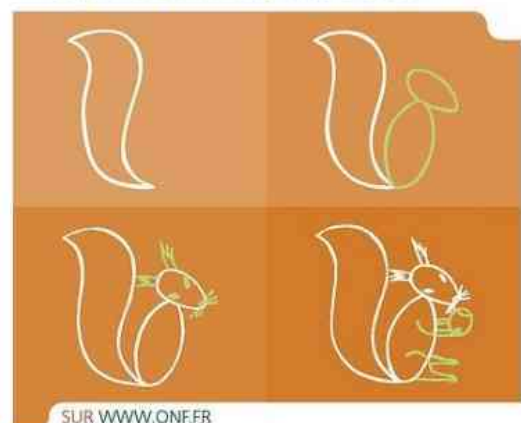


N	E	T	T	E	L	E	B	B
O	E	C	M	N	U	F	U	E
S	F	C	I	M	S	A	E	N
S	E	N	U	A	E	H	L	I
I	H	L	E	R	T	R	A	M
R	M	H	I	M	E	S	B	R
E	U	A	N	O	T	U	M	E
H	L	E	S	T	F	S	I	H
B	O	V	C	T	O	R	E	L
A	T	L	I	E	V	R	E	t



Combien d'écureuils apparaissent dans TOUT le journal ?

DESSINEZ
UN ÉCUREUIL
EN 4 COUPS DE CRAYONS



SUR WWW.ONF.FR



● Mots mêlés des chiens et des chats

ABYSSIN
 BEAGLE
 BRAQUE
 BULLDOG
 CANICHE
 CEYLAN
 CHARTREUX
 CHIHUAHUA
 COCKER
 EPAGNEUL
 HUSKY
 LABRADOR
 MAU
 OCICAT
 SIAMOIS
 SIBERIEN
 SPHYNX
 TECKEL
 TERRIER
 TONKINOIS

B	A	C	E	Y	L	A	N	Y	O	N	G	S	P	M
A	E	T	R	D	R	E	I	R	R	E	T	A	L	U
B	X	A	E	E	A	R	I	S	C	I	N	U	L	T
Y	O	N	G	C	K	R	G	U	I	R	P	H	M	O
S	W	S	Y	L	K	C	N	B	U	E	A	A	R	N
S	M	C	I	H	E	E	O	T	U	B	B	U	H	K
I	E	L	M	O	P	A	L	C	R	I	R	H	I	I
N	E	K	U	Y	M	S	D	A	T	S	O	I	T	N
S	A	H	K	E	O	A	Q	G	U	N	D	H	A	O
E	S	S	C	I	N	U	I	H	A	K	A	C	C	I
T	U	G	E	I	E	G	I	S	M	P	R	R	I	S
H	Y	U	A	E	N	G	A	V	P	T	B	N	C	A
Z	E	R	U	T	L	A	N	P	I	A	A	O	O	G
B	U	L	L	D	O	G	C	E	E	S	L	L	T	A
I	N	P	X	U	E	R	T	R	A	H	C	B	M	S



● Mentions légales

● **Directeur de la publication** : Gérard BAUP

● **Rédaction et mise en page** : commission communication du conseil municipal

● **Crédits photos** : p. 3 : Anna Tiedje, Léo Liborio ; p. 4 : Jennifer Lemoine ;
 p. 5 : Magdalène Lévy-Toedter ; p. 6-9 : Philippe Freydier, Tricorii'Vet, Ipo ;
 p. 10 : facco ; p. 11 : sfeppm ; p. 12 : Ipo, Philippe Geluck ;
 p. 13 : Gary Larson ; p. 14 : giec, facco ; p. 15 : climadiag ;
 p. 16 : Nicolas Martinelli ; p. 17 : ARS ; p. 18 : Maires de France, Vie Publique ;
 p. 19, 20 : comité des fêtes ; p. 21, 22 : wikipedia, Gallica
 p. 27 : classeTICE, clic-image (réseau canope), ONF ;
 autres : commission communication

● **Imprimerie** : mairie de Cornillon-en-Trièves

